

DONNONS DE LA VOIX !

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE

30 JOURS OFFERTS** A TOUTES LES CHAINES



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

La Voix du Consommateur

400FCFA

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

ALERTE ROUGE À DOUALA

Banques de sang à sec !

Face à une pénurie critique à l'Hôpital Laquintinie de Douala, la FOCACO lance un appel d'urgence ces samedi 13 et dimanche 14 juin 2026 dès 8h, pour la Journée mondiale du don de sang. Ce geste bénévole est le seul moyen de sauver entre autres des femmes en couche, des enfants anémiés, des accidentés, des blessés de guerre et des malades cancéreux. Mobilisons-nous !

Page 7



DOUALA Cannettes suspectes chez SAKER

La FOCACO cible de potentielles boissons alcoolisées non conformes et demande des contrôles.

Page 6

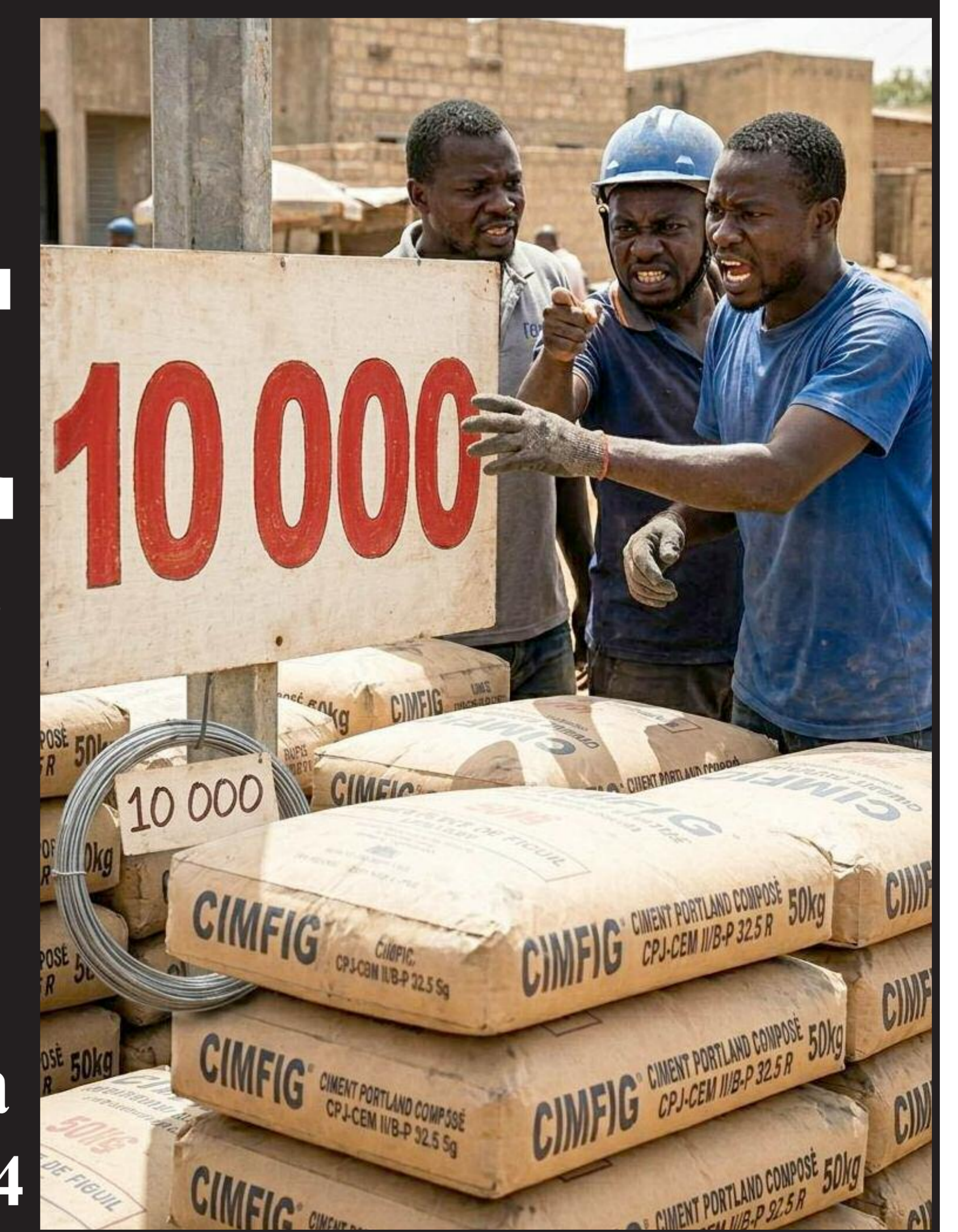


FIASCO ÉNERGÉTIQUE À FIGUIL

Le ciment flambe !

Privée d'électricité, la cimenterie de Figuil baisse sa production. Le sac grimpe à 10.000 FCFA dans le Septentrion.

Page 4



NGOMBÈ ET BOIS DES SINGES

Page 2

L'échec du plan de gestion des boues de vidange

STATION DE NGOMBÈ

Entre le fiasco des opérateurs et le calvaire des populations, Douala étouffe !

Par Alphonse AYISSI ABENA
 Directeur de publication, La
 Voix du consommateur



COMMUNIQUÉ

À l'attention des opérateurs de la filière de l'assainissement liquide

Le Maire de la Ville porte à la connaissance des opérateurs du secteur de l'assainissement liquide dans la Ville de Douala, que la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Ngombè, située à PK 24 dans l'Arrondissement de Douala 5ème, a été mise en service depuis le 20 mars 2026. Il tient également à souligner que le pont bascule de la STBV de Ngombè est déjà en service pour le contrôle précis des volumes déposés et la facturation correspondante, conformément aux tarifs en vigueur.

À cet effet, le Maire de la Ville rappelle que depuis cette date, le site du lit filtrant du Bois des singes de Youpwé est fermé et totalement hors service pour l'activité de dépotage des boues de vidange domestiques. Par conséquent, le dépotage des boues de vidange et autres eaux usées issues des fosses septiques ou des stations d'épuration se fait EXCLUSIVEMENT à la Station de Traitement des Boues de Vidange de Ngombè, dont le gestionnaire délégué est l'entreprise ROCOBY GIE. Tous les opérateurs concernés sont invités à se conformer à cette nouvelle disposition et à s'acquitter des frais fixés conformément aux dispositions d'exploitation du site.

Le Maire de la Ville rappelle, par la même occasion, qu'il est strictement interdit de déverser les boues de vidange et autres eaux usées issues des fosses septiques dans la nature. Tout manquement à cette interdiction sera passible de sanctions lourdes prévues par la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le Maire de la Ville invite vivement les populations à dénoncer tout cas de dépotage dans la nature. Pour permettre une action appropriée de la Communauté Urbaine de Douala, il leur est demandé de relever le maximum d'informations possibles, notamment : le numéro de plaque d'immatriculation du camion, des photos du véhicule en flagrant délit, la date, l'heure et le lieu précis du déversement illicite. Ces signalements peuvent être transmis aux services compétents de la CUD ou via les pages officielles de la CUD sur les réseaux sociaux.

Le Maire de la Ville réaffirme l'engagement de la Communauté Urbaine de Douala à améliorer durablement la gestion des boues de vidange, dans le souci constant de garantir un environnement sain et une meilleure qualité de vie aux populations.



1, Place de l'Hôtel de Ville, BP / PO, Box : 43 Douala - Cameroun - Tél / Phone : + (237) 233 42 18 32 - Fax : + (237) 233 42 88 17
 Disponibilité - Innovation - Responsabilité - Qualité
 Availability - Innovation - Responsibility - Quality
 www.douala.cm - cudcabmaire.os@douala.cm / cabmaire.douala@douala.cm

Le communiqué de la Communauté Urbaine de Douala (CUD) en date de ce 11 juin 2026 est un monument de décalage avec la réalité. En ordonnant, avec une autorité martiale, le dépotage exclusif des boues de vidange à la nouvelle station de Ngombè (PK 24) et en décrétant la fermeture du site du Bois des singes, l'exécutif communautaire semble ignorer un secret de polichinelle : la station de Ngombè est bouée par les opérateurs, et la ville de Douala est en train de sombrer dans une crise sanitaire sans précédent.

Un boycott prévisible, une gestion défaillante

Pourquoi les opérateurs de la filière liquide boycottent-ils le nouveau site ? La réponse est d'une simplicité économique implacable : l'éloignement géographique, le surcoût du transport et une tarification au pont-bascule que les professionnels jugent inacceptable.

Face à ce blocage, que fait la CUD ? Elle menace. Elle appelle les populations à devenir des auxiliaires de police en photographiant les plaques d'immatriculation des contrevenants. C'est une abdication de la puissance publique. Pendant que l'Hôtel de Ville multiplie les communiqués, le site du « Bois des singes », censé être fermé, continue d'être le réceptacle nocturne de dépotages sauvages, tandis que d'autres opérateurs déversent impunément leurs cargaisons dans nos cours d'eau et réseaux de drainage.

Le cri de détresse de PK 24 et du Bois des singes

Nous sommes face à un double préjudice inacceptable :

1. À PK 24 (Ngombè) : Les

populations riveraines subissent désormais des nuisances olfactives insupportables, des risques de maladies respiratoires et la peur constante d'une infiltration des nappes phréatiques.

2. Au Bois des singes : L'anarchie persiste. L'incapacité de la Mairie à imposer Ngombè laisse ce site historique dans un état de dégradation environnementale totale, menaçant la santé publique de tout un secteur.

Monsieur le Maire, descendez sur le terrain !

Monsieur le Maire de la Ville, votre responsabilité ne s'arrête pas à la signature de notes administratives. Vous ne pouvez pas demander aux populations de respirer l'air de la station de Ngombè sans avoir préalablement garanti, de visu, le respect des normes environnementales. Vous ne pouvez pas exiger des citoyens qu'ils patrouillent au Bois des singes pour dénoncer des dépotages illicites si vous-

même ne sécurisez pas ce site.

Il est temps de sortir des bureaux climatisés. La Voix du consommateur exige :

Une descente immédiate et conjointe des autorités municipales et des services de l'Environnement sur les deux sites (Ngombè et Bois des singes) pour constater la paralysie du système.

L'ouverture d'une table ronde urgente avec les syndicats des opérateurs pour harmoniser les coûts, éviter la répercussion des tarifs sur le consommateur final, et rendre le site de Ngombè opérationnel et viable.

Des mesures de compensation et une expertise sanitaire indépendante pour les populations riveraines de PK 24 dont la santé est aujourd'hui sacrifiée sur l'autel d'une mauvaise planification urbaine.

La modernité d'une ville ne se décrète pas par des communiqués ; elle se construit par le dialogue et la protection effective de la santé de

ses habitants. Monsieur le Maire, les populations de Douala vous attendent sur le terrain. L'heure n'est plus aux ordres, mais à la responsabilité.

Consommateurs, restons vigilants : votre environnement est votre santé. Ne laissons personne hypothéquer notre avenir.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
 Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
 Ferdinand NDEM
 Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
 Hugues EDIMO
 Raphaël NGO'O
 Valentin ABENA
 Laura Mbanang

PRODUCTION
 Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
 Anne Gabrielle IMBIKO
 Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
 Turbo Claude

Impression
 JVGRAF

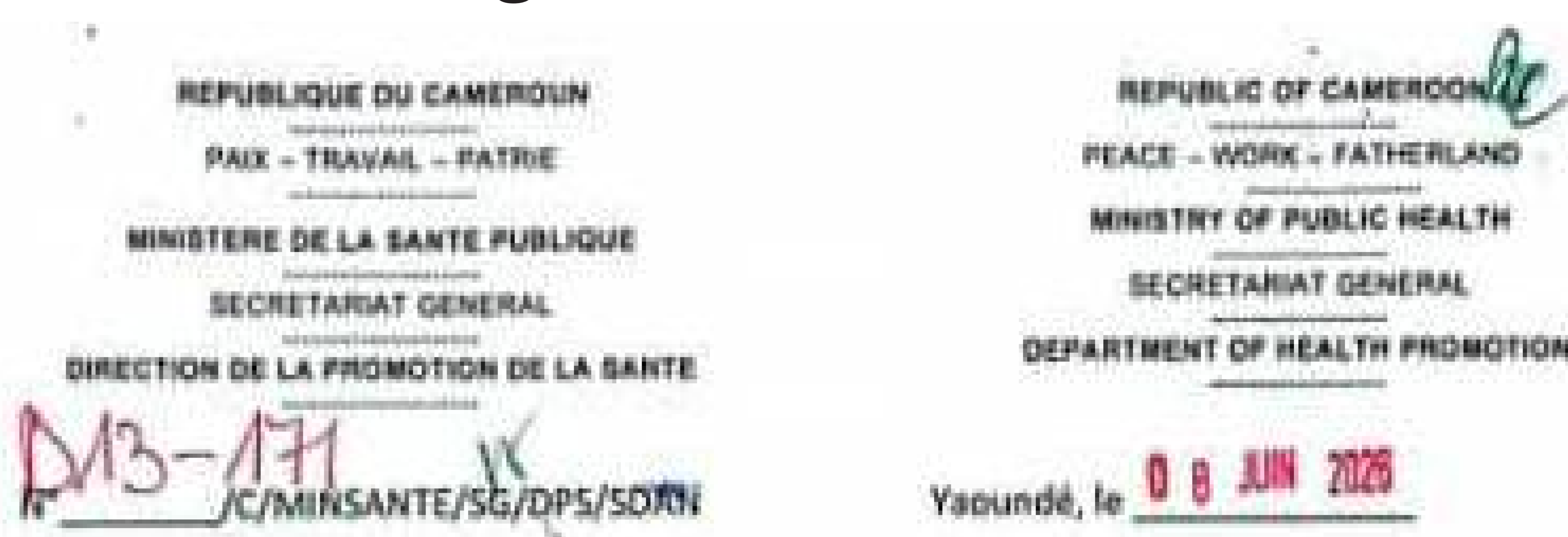
Distribution
 Ets 3A

CONTACTS
 699 52 87 06
 694 18 75 03

ALERTE SANTÉ

« Le bâton magique » retiré d'urgence du marché camerounais

Yaoundé, 9 juin 2025 - Coup de tonnerre dans les kiosques et boutiques de quartier. Le Ministère de la Santé Publique vient d'ordonner le retrait immédiat de la friandise "Le Bâton Magique" de tout le circuit de distribution national.



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Santé Publique, Dr MANAOUA Malachie, informe l'opinion publique nationale qu'à la suite d'une alerte, des analyses de laboratoire ont été effectuées sur la friandise dénommée « LE BATON MAGIQUE » en vente sur le marché national afin d'en évaluer la conformité aux normes de qualité et de sécurité sanitaire en vigueur.

LE RÉSULTAT DE CES ANALYSES SE SONT RÉVÉLÉS NON SATISFAISANTS, METTANT EN ÉVIDENCE DES RISQUES POUR LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS.

Par mesure de précaution et dans l'attente d'investigations complémentaires, il est instruit le retrait immédiat et préventif de la friandise « LE BATON MAGIQUE » du circuit de distribution et de commercialisation sur l'ensemble du territoire national.

À cet effet, les distributeurs, commerçants et autres points de vente sont invités à suspendre sans délai sa commercialisation jusqu'à nouvel ordre.

Le public est également appelé à s'abstenir de consommer ce produit et à signaler toute réaction inhabituelle ou tout effet indésirable observé auprès des structures sanitaires les plus proches ou en appelant le 1510.

Enfin, Le Ministre de la Santé Publique réaffirme son engagement à veiller à la protection de la santé des populations et informera l'opinion publique de toute évolution relative à cette situation.

Le Ministre de la Santé Publique

Que doit faire le consommateur ?

La Voix du Consommateur interpelle : Si vous avez ce bâtonnet coloré dans votre panier, dans le sac d'école de vos enfants, ou sur votre comptoir, STOP. Ne consommez pas.

Le ministère recommande de signaler toute réaction inhabituelle au numéro vert 1510 ou de consulter les structures sanitaires les plus proches.

Le droit du consommateur bafoué ?

Encore une fois, c'est le consommateur camerounais qui trinque. Comment un produit à risques a-t-il pu inonder nos marchés ? Qui contrôle réellement ce que nos

enfants mangent ? La Voix du Consommateur exige transparence : publication des résultats d'analyses, identification des lots, et sanctions contre les importateurs/distributeurs négligents.

Le Ministre réaffirme son engagement à "veiller à la protection de la

santé des populations". Nous, consommateurs, restons vigilants. Nous attendons des actes, pas seulement des communiqués.

Ferdinand NDEM
Grand Reporter, La Voix du Consommateur

CIMENTERIE DE FIGUIL

Quand le fiasco énergétique de la Socadel strangule le septentrion !

Par La Rédaction - 11 juin 2026

Inaugurée en grande pompe le 12 juin 2025, la nouvelle cimenterie de Figuil (Cimfig) était présentée comme le messie industriel du Grand-Nord, le levier qui devait enfin démocratiser l'accès aux matériaux de construction et bâtir l'avenir du Septentrion. Un an plus tard, jour pour jour, le rêve a viré au cauchemar logistique et économique. Privée de l'énergie électrique indispensable à ses machines, l'usine vient de suspendre une partie de sa production.

La sentence pour le consommateur est immédiate, brute et révoltante : le prix du sac de ciment s'envole pour atteindre la barre surréaliste de 9 500 FCFA à 10 000 FCFA à Maroua et dans plusieurs localités de l'Extrême-Nord.

La FOCACO sonne le tocsin. Le Septentrion ne peut plus continuer à être le parent pauvre du développement, doublement pénalisé par son enclavement et par l'incompétence des gestionnaires de l'énergie.

I. LE CONSTAT DE LA CRISE : LA DOUBLE PEINE DU SEPTENTRION

Le Grand-Nord camerounais subit de plein fouet une injustice structurelle que la FOCACO qualifie d'asphyxie économique programmée :

1. Une zone enclavée au faible pouvoir d'achat : Les populations du Septentrion, déjà durement éprouvées par les aléas climatiques et les crises sécuritaires, affichent l'un des indices de pouvoir d'achat les plus bas du pays. Les chantiers d'habitations, les infrastructures scolaires et sanitaires de base y sont le fruit de lourds sacrifices financiers.

2. Une inflation artificielle intolérable : Voir un sac de ciment franchir le cap des 10 000 FCFA – alors qu'il est produit localement – est un non-sens économique et social.



Cette cherté paralyse les chantiers publics et privés, détruit les emplois locaux et condamne les ménages à la précarité immobilière.

II. INTERPELLATION DU MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (MINEE) : LA FAILLITE TECHNIQUE DE LA SOCADEL ET DE LAGDO

Monsieur le Ministre, comment a-t-on pu autoriser et inaugurer un investissement industriel aussi lourd que la cimenterie de Figuil sans garantir, en amont, une alimentation électrique stable, continue et prioritaire ?

La responsabilité directe de la SOCADEL : En tant que Société de Distribution d'Électricité (SOCADÉL) opérant dans la zone, sa faillite à fournir une puissance électrique constante est caractérisée. Le rationnement énergétique de cet outil de production régional équivaut à saboter l'industrialisation du Nord.

L'alibi permanent du barra-

ge de Lagdo ne suffit plus : Justifier les délestages massifs par la seule baisse du niveau des eaux de Lagdo démontre un manque d'anticipation criminel. La FOCACO exige des explications claires et un plan de contingentement énergétique d'urgence. L'industrie lourde ne se gère pas au rythme des coupures aléatoires d'une ligne domestique défailante.

III. INTERPELLATION DU MINISTRE DU COMMERCE (MINCOMMERCE) : LE DEVOIR DE PROTECTION CONTRE LA SPÉCULATION

Monsieur le Ministre, la Loi-Cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant Protection du Consommateur au Cameroun vous confère le mandat impératif de protéger le pouvoir d'achat des citoyens contre les dérives opportunistes du marché.

Le ciment est un produit de grande consommation homologué : La pénurie créée par l'absence d'électricité ne doit en aucun cas servir de prétext-

te aux commerçants véreux pour imposer des marges bénéficiaires usuraires. Un sac de ciment à près de 10 000 FCFA est une violation frontale de la réglementation des prix.

Où sont les Brigades de Contrôle ?* La FOCACO exige le déploiement immédiat et sans délai des brigades de contrôle du MINCOMMERCE dans les marchés de Maroua, Garoua et Ngaoundéré. Il faut traquer, sceller les magasins et sanctionner lourdement les grossistes qui profitent de ce fiasco énergétique pour stocker clandestinement le ciment et organiser une rétention spéculative.

IV. LES RECOMMANDATIONS IMPÉRATIVES DE LA FOCACO

Face à cette urgence régionale, La Voix du Consommateur formule les exigences suivantes :

1. Au MINEE et à la SOCADEL : L'établissement immédiat d'une *ligne électrique prioritaire et sécurisée (ligne dédiée) pour la cimenterie de Figuil afin de relancer la production à 100 % de sa capacité. Le tissu industriel du Septentrion ne doit pas être sacrifié.

2. Au MINCOMMERCE : Le plafonnement d'urgence du prix du ciment dans le Grand-Nord par un mécanisme de subvention temporaire des coûts de transport depuis le Sud pour casser la pénurie artificielle, afin de restabiliser immédiatement le marché sous la barre des 6 000 FCFA.

3. Aux Consommateurs du Grand-Nord : La FOCACO appelle les populations du Septentrion à la vigilance, à refuser de céder au chantage des spéculateurs et à signaler massivement auprès de nos délégués toutes les boutiques vendant le sac au-delà du prix réglementaire.

Le développement du Cameroun ne se fera pas en laissant le Grand-Nord dans l'obscurité et la cherté. Stabiliser l'énergie, bloquer la spéculation : voilà le devoir de l'État !

COMMUNIQUÉ-FOCACO

DÉCONNEXION DE 700 MILLE TERMINAUX : La FOCACO interpelle le MINFI et exige le respect de la Loi portant protection du consommateur



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
FEDERATION
MINISTÈRE DES FINANCES
00006746.../MINFI/DGD
Yaoundé, le 05 Juin 2026

LE MINISTRE DES FINANCES

A MESSIEURS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE :
- MIN CAMEROUN
- ORANGE CAMEROUN
- DOUALA

Objet : Mise en œuvre des conclusions issues de la réunion de concertation du 22 mai 2026.

Messieurs les Directeurs Généraux,
Il me revient de constater que la mise en œuvre des conclusions consensuelles issues de la réunion de concertation du 22 mai 2026 entre vos structures et la Direction Générale des Douanes, n'est pas suivie d'effet à date, notamment en ce qui concerne les diligences imparties à vos soins, au titre de la phase pilote d'interdiction d'accès au réseau local du stock des téléphones portables importés frauduleusement à partir du 01^{er} avril 2026, en marge du nouveau mécanisme de collecte des droits et taxes de douane, prévu par les dispositions de l'article sixième de la loi de finances 2023.

Y faisant suite, tenant compte du volume croissant de téléphones importés en contrebande avec incidence budgétaire et sur la sécurité nationale, et ayant accès au réseau local, j'ai l'honneur de vous demander, au sens des dispositions combinées de la loi de finances sus visée, des articles 4, 6 et 7 de la décision conjointe N° 00000145/MINFI/MINPOSTEL du 25 mars 2026 fixant les modalités spécifiques de collecte des droits et taxes de douane sur les téléphones portables, tablettes et terminaux numériques importés, de bien vouloir instruire vos équipes techniques de la mise en œuvre urgente et complète desdites conclusions.

Il reste entendu que la systématisation du blocage des IMEI non répertoriés dans la plateforme de suivi de la réforme, et non des numéros d'abonnés tel que véhiculé, demeure tributaire de la mise à niveau de toutes les parties concernées. De même, faut-il le rappeler, toute connexion au réseau local d'un terminal non dédouané, engage la responsabilité fiscale de la société de téléphonie permissive, au sens des dispositions pertinentes de l'article 7 précité.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Directeurs Généraux, l'expression de ma considération distinguée.

COPIE :

- MINPOSTEL ;

- CAMTEL ;

- ART.


Louis Paul MOTAZE

La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) a pris connaissance de la lettre-circulaire n° 00006746/MINFI/DGD, par laquelle le Ministre des Finances instruit les opérateurs de téléphonie mobile de procéder à la mise en œuvre urgente du blocage réseau des terminaux importés en marge du mécanisme de collecte des droits de douane.

Tout en réaffirmant son attachement indéfectible au civisme fiscal et à la sécurité nationale, la FOCACO s'insurge contre la brutalité opérationnelle d'une mesure qui menace d'exclure du paysage numérique près de 700 000 concitoyens. La FOCACO rappelle que toute réforme publique doit s'articuler dans le strict respect de l'ordre juridique républicain et de la Loi n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun.

1. La violation du droit à la protection économique du consommateur de bonne foi

Aux termes de l'article 4 de la Loi-Cadre de 2011, le consommateur dispose d'un droit fondamental à la protection de ses intérêts économiques. L'abonné qui acquiert un téléphone portable auprès d'un commerce patenté, au prix du marché, est constitutionnellement présumé de bonne foi.

Le citoyen ne saurait être transformé en agent de contrôle dou-

nier subsidiaire. Sanctionner l'utilisateur final en aval pour pallier les défaillances de contrôle aux frontières en amont constitue une hérésie juridique. Ce blocage arbitraire bafoue le droit à la continuité du service et paralyse l'économie du quotidien (Mobile Money, télémédecine, éducation en ligne), plongeant des milliers de ménages dans la précarité numérique.

2. Une rupture manifeste de l'égalité devant la loi et de la libre concurrence

La FOCACO s'étonne de ce que les instructions ministérielles ciblent nominativement certains opérateurs privés tout en passant sous silence l'opérateur historique public (Camtel).

La FOCACO rappelle que *la Constitution du Cameroun* consacre le principe d'égalité de tous devant la loi. De plus, priver certains abonnés de leur réseau au profit d'un autre crée une distorsion grave du marché, en parfaite contradiction avec les règles de saine concurrence qui garantissent la liberté de choix du consommateur. L'exécution de la loi doit être générale, impersonnelle et s'appliquer uniformément à l'ensemble des acteurs sectoriels.

3. L'incohérence économique : Le risque d'asphyxie des recettes fiscales globales

D'un point de vue macroéconomique, la FOCACO démontre que la destruction de la valeur d'usage de

700 000 terminaux est contre-productive pour l'État :

- Contraction du trafic global :

Moins de téléphones actifs induit une baisse immédiate de la consommation de data, de crédit et des transactions financières mobiles.

- Effondrement des taxes directes :

Le gain douanier recherché à court terme sera largement annihilé par la chute drastique des recettes fiscales mensuelles permanentes collectées par l'État (TVA sur les communications, prélèvements sur les transferts d'argent, redevances réglementaires).

L'État camerounais ne doit pas couper la branche sur laquelle repose son économie numérique.

RECOMMANDATIONS FORMELLES DE LA FOCACO

En application des dispositions protectrices de la Loi-Cadre, la FOCACO formule les exigences alternatives suivantes :

1. Le respect absolu de la non-rétroactivité :

Sanctuariser définitivement l'immunité de tous les téléphones connectés au moins une fois aux réseaux nationaux avant le 16 mars 2026.

2. Le déplacement du contrôle à la source :

Exiger le prélèvement exclusif des droits de douane et de la TVA aux barrières d'entrée (Ports de Douala et Kribi, aéroports) directement auprès des importateurs grossistes avant toute mise sur le marché.

3. L'opposabilité du statut douanier :

Rendre obligatoire la digitalisation d'un certificat de dédouanement lié à l'IMEI, devant être remis obligatoirement à l'acheteur lors de la facturation.

La FOCACO reste vigilante, mobilisée et engagée pour la défense exclusive des droits des consommateurs camerounais.

Fait à Douala,
le 5 juin 2026

Alphonse AYISSI ABENA
Président Exécutif FOCACO

ALERTE CONSOMMATEURS N°2026-06-08/DLA

Mise en vente de cannettes « Guinness Stout » et « Smirnoff Ice » d'origine Nigeria dans les magasins SAKER à Douala - Non-conformité à la NC 04:2019

Dans le cadre de sa mission légale de veille et de défense des droits du consommateur, la FONDATION CAMEROUNAISE DES CONSOMMATEURS (FOCACO) a été saisie de plusieurs signalements concordants concernant la vente de boissons alcoolisées en cannette dans les points de vente SAKER à Douala.

1. Constats FOCACO du 31 mai 2026 :

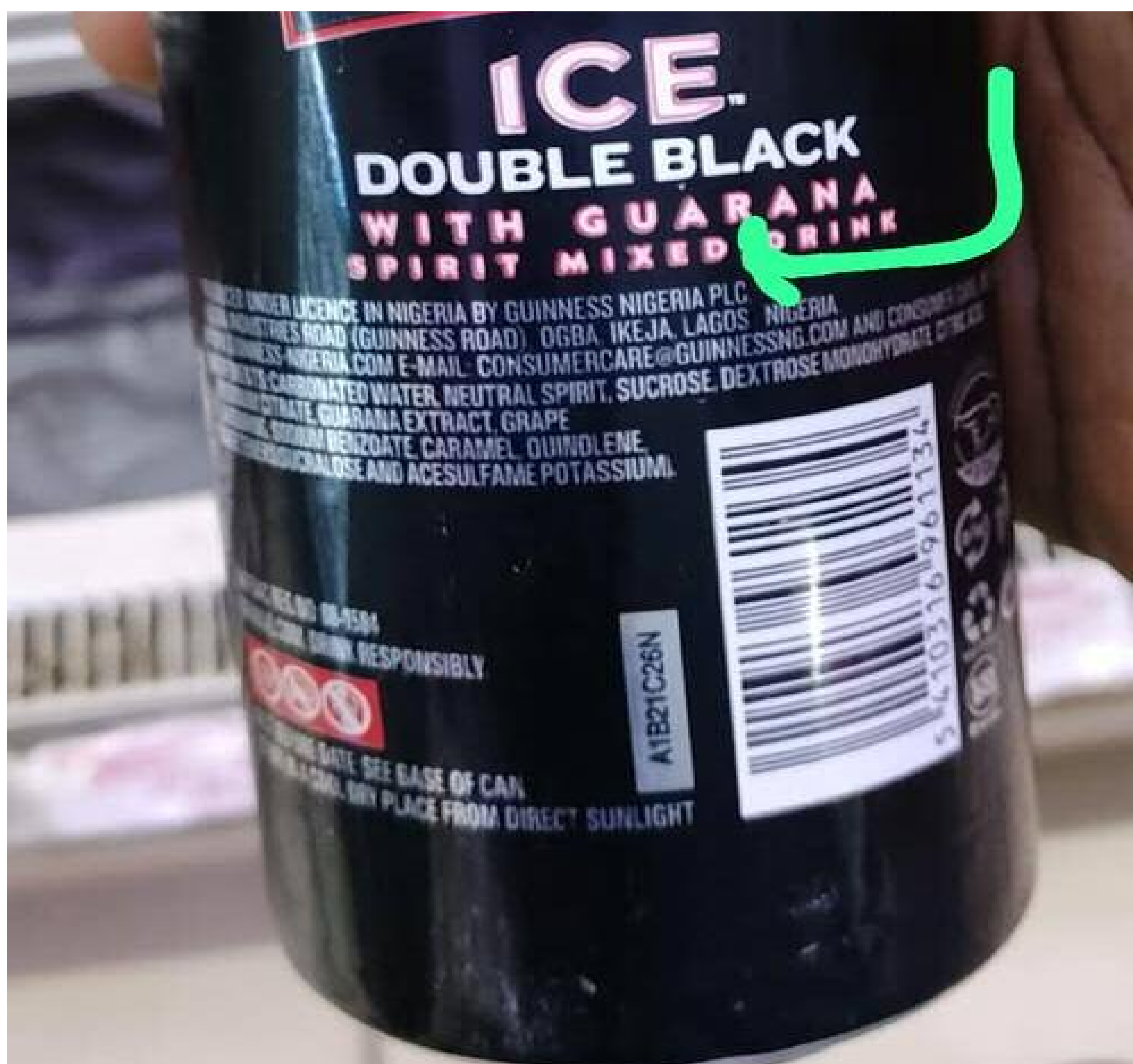
Nos équipes d'enquêteurs ont observé et documenté, preuves photographiques à l'appui, la commercialisation de cannettes « Guinness Stout » et « Smirnoff Ice » portant exclusivement les mentions réglementaires et le numéro d'enregistrement de la NAFDAC Nigeria. Aucune mention d'importateur agréé au Cameroun, aucun étiquetage en français et en anglais, aucune référence à un organisme de normalisation camerounais n'a été relevée sur lesdits produits, en violation présumée de la Norme Camerounaise NC 04:2019.

2. Risques et irrégularités identifiés:

1. Non-conformité réglementaire : Violation présumée de la NC 04:2019 relative à l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées, qui impose notamment les coordonnées de l'importateur et l'étiquetage bilingue.

2. Rupture de la chaîne de traçabilité : Produits n'ayant apparemment pas suivi le circuit d'importation officiel et contrôlé. Les conditions de transport et de stockage depuis le Nigeria ne peuvent être garanties par FOCACO.

3. Trouble à l'ordre écono-



mique : Mise sur le marché de produits susceptibles de créer une concurrence déloyale vis-à-vis des unités industrielles installées au Cameroun et détentrices de licences de production pour les marques concernées.

3. Recommandations FOCACO:

- Aux consommateurs : Faire preuve de la plus grande vigilance. S'abstenir d'acquiescer ces cannettes portant uniquement le marquage NAFDAC Nigeria en l'absence de toute autre information de traçabilité. Exiger du vendeur la preuve de conformité.

- À la Direction Générale des magasins SAKER : Procéder, par mesure de précaution et dans l'attente des conclusions des contrôles officiels, au retrait immédiat des lots concernés de la vente.

- Au MINCOMMERCE, à la Direction Générale des Douanes et à l'ANOR : La FOCACO les saisit officiellement afin qu'ils diligentent, dans les plus brefs délais, des contrôles inopinés et prennent toutes mesures conservatoires prévues par la réglementation en vigueur, y compris la saisie des stocks jugés non conformes.

FOCACO réaffirme son engagement aux côtés des consommateurs camerounais et reste ouverte au droit de réponse de toute partie concernée dans un délai de 48 heures à compter de la publication de la présente alerte.

Douala, le 08 juin 2026
Pour FOCACO,
Le Bureau Exécutif
Contact whatsapp :
(+237) 699528706

COMMUNIQUÉ D'URGENCE :

Appel Humanitaire au Don de Sang

Les banques de sang du pays font face à une pénurie critique. Celle de l'Hôpital Laquintinie de Douala, qui approvisionne plusieurs régions, est en alerte maximale.

Face à cette crise, rappelons une vérité vitale : le sang ne se fabrique pas et les poches de sang ne se vendent pas en pharmacie. Seul votre élan de générosité peut inverser la tendance. Des vies en dépendent chaque seconde : femmes en couche, enfants anémiés, accidentés de la route et malades de la drépanocytose ou du cancer.

La FONDATION CAMEROUNAISE DES CONSOMMATEURS (FOCACO), Membre de l'Alliance Internationale des Organisations de

LA FOCACO MEMBRE DE L'IAPO CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE DON DE SANG VOLONTAIRE

RENDEZ-VOUS LE 14 JUIN 2026
dès 8h à la banque de sang de L'hôpital Laquintinie de Douala

Ensemble sauvons des vies!

Infoline : +237 699528706

Patients (IAPO), appelle solennellement à la mobilisation générale de tous les donneurs bénévoles :

* Date Dimanche 14 juin 2026

* Heure Dès 8h00
* Lieu Banque de sang de l'Hôpital Laquintinie de Douala

*Infoline +237

699528706

*Un geste simple,

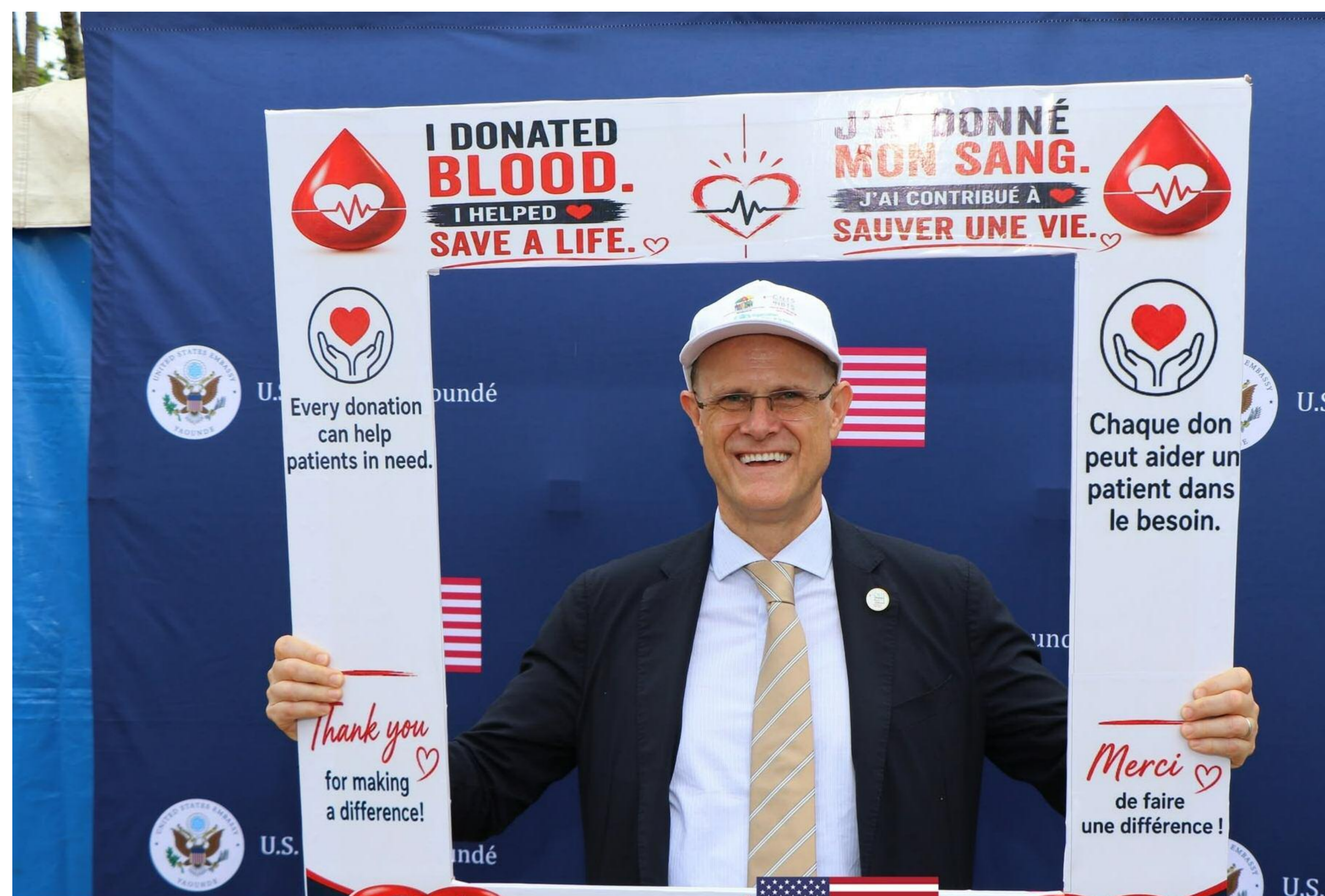
une vie sauvée. Venez donner votre sang à l'occasion de la Journée mondiale de don de sang !

Le Bureau

Exécutif

FOCACO

L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ L'ambassade des États-Unis à Yaoundé a organisé une collecte de sang



U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroun



U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroun



U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroun



U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroun

He U.S. Embassy in Yaoundé hosted a successful blood drive in partnership with the Yaoundé Central Hospital, the Medical Teaching Center of Yaoundé (CHU), and the National Blood Transfusion Service (NBTS). Chargé d'Affaires a.i. John G. Robinson joined participants in supporting this lifesaving initiative, which will provide much-needed blood supplies to hospitals across Cameroon. We extend our heartfelt thanks to everyone who donated blood. Your generosity and compassion will help save lives and bring hope to patients in need.

Together, we demonstrated the power of solidarity and community service.

L'ambassade des États-Unis à Yaoundé a organisé une collecte de sang couronnée de succès en partenariat avec l'Hôpital central de Yaoundé, le Centre hospitalier universitaire de Yaoundé (CHU) et le Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Le chargé d'affaires par intérim John G. Robinson s'est joint aux participants pour soutenir cette initiative vitale, qui contribuera à fournir des réserves de sang indispensables aux hôpitaux de tout le Cameroun.

Nous adressons nos sincères remerciements à



U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroun


toutes les personnes qui ont donné leur sang. Votre générosité et votre compassion contribueront à sauver des vies et à redonner espoir aux patients dans le besoin.

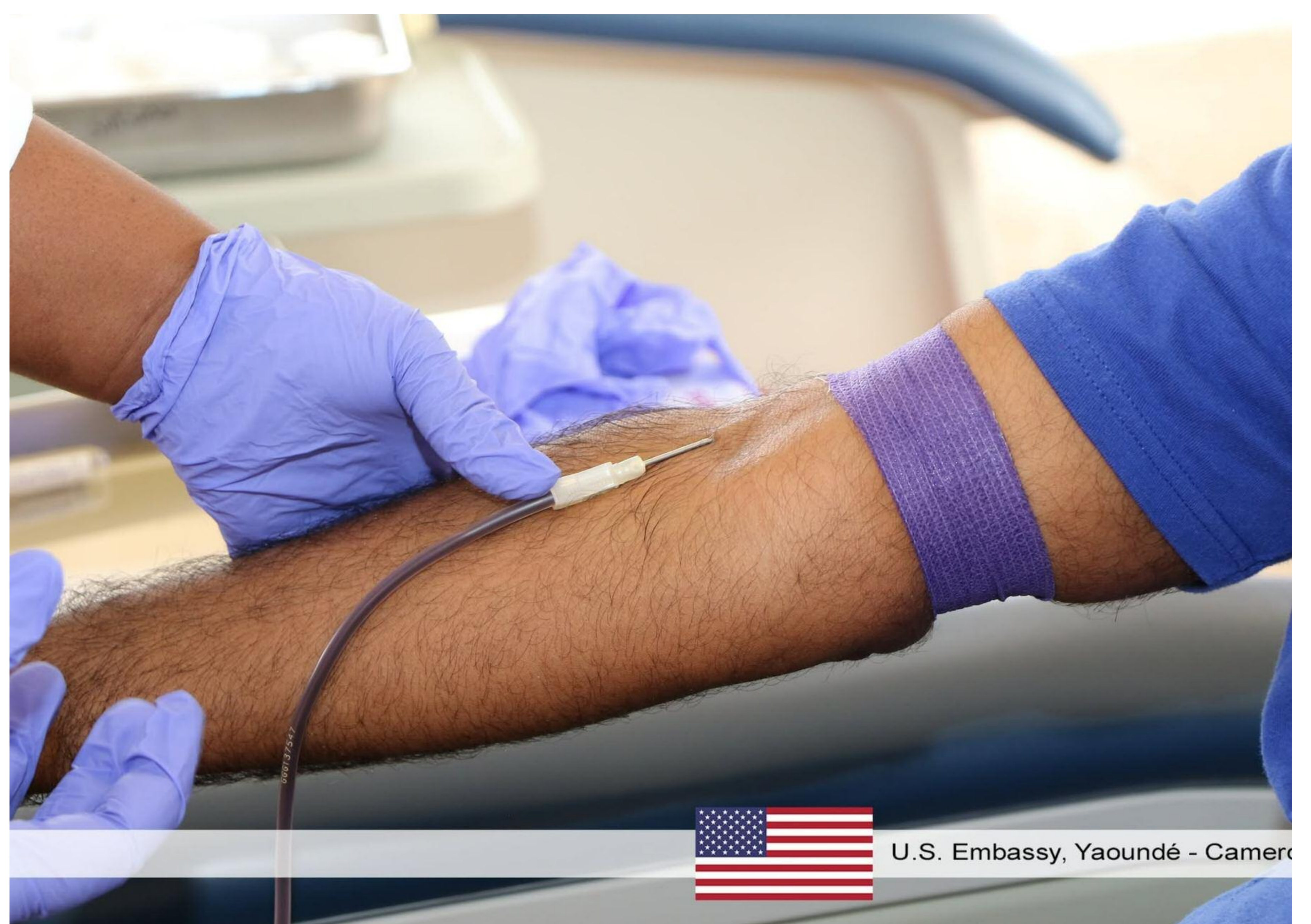
Ensemble, nous avons démontré la force de la solidarité et de l'engage-


ment communautaire. CNTS - Cameroun Hôpital Central de Yaoundé CHU Yaoundé

#USinCameroon
#DonateBlood #SaveLives
#BloodDrive
#CommunityService
#HealthForAll
#StrongerTogether



 U.S. Embassy, Yaoundé - Camer




 U.S. Embassy, Yaoundé - Camer




 U.S. Embassy, Yaoundé - Came



 U.S. Embassy, Yaoundé - Came




 U.S. Embassy, Yaoundé - Cam




 U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroon



 U.S. Embassy, Yaoundé - Cameroon



 U.S. Embassy, Yaoundé - Camer

FIFA 2026

La honte au sifflet, ou l'arbitre qui n'ose pas sanctionner le joueur Trump

Par Ferdinand NDEM, Grand Reporter

Il est des silences qui sont des aveux, et des formules qui sont des insultes. Dans le cirque médiatique de la Coupe du Monde 2026, Gianni Infantino, tel un prestidigitateur en perdition, vient de nous offrir son tour le plus pathétique : le numéro du « *Président impuissant* ». Face au calvaire d'Omar Artan, arbitre international de haut vol, refoulé aux frontières américaines comme un malpropre, le patron de la FIFA nous enjoint de « *rester cool* ».

« **Restez cool** ».

Voilà donc le mot d'ordre pour le football mondial alors qu'un officiel est victime d'une discrimination flagrante, broyé par une machine géopolitique qui se moque éperdument du sport roi. « *Restez cool* » alors que l'unité prônée par la FIFA vole en éclats devant le mur de l'arbitraire. « *Restez cool* » pendant que l'on bafoue la dignité d'un homme dont le seul crime est d'avoir une nationalité qui ne « *passé* » pas le filtre sécuritaire d'une Amérique barricadée.

LA FIFA : UNE ORGANISATION DE « PETITS CHEFS » FACE AUX « GRANDS JOUEURS »

Le problème, Monsieur Infantino, n'est pas que vous ne contrôliez pas les « *forces de sécurité* » américaines. Le problème est votre lâcheté institutionnelle. Vous avez vendu le football au plus offrant, aux pays qui imposent leurs lois, leurs visas et leurs exclusions, en faisant fi de



l'universalité du jeu. En acceptant ces conditions, vous avez transformé la FIFA en une organisation de « *petits chefs* » qui, dès que le terrain devient politique, se réfugient derrière le slogan creux : « *nous ne sommes qu'une organisation sportive* ».

C'est un mensonge. La FIFA est une puissance politique, mais elle est une puissance sans colonne vertébrale.

L'ARBITRE QUI NE SIFFLE PAS LES FAUTES

Dans cette affaire Omar Artan, une image s'impose avec la force d'une évidence : la FIFA est devenue cet arbitre craintif, celui qui, terrifié par l'enjeu, refuse de siffler les fautes lorsqu'elles sont commises par le « *joueur Trump* » ou son administration.

Où est le carton rouge contre l'ingérence politique dans le sport ? Où est la protestation officielle ? Où est la solidarité envers l'arbitre bafoué ? Rien. Juste un sourire de façade

et cette injonction condescendante : « *détendez-vous* ».

On ne peut pas appeler le monde à s'unir sous une même bannière de fair-play si, dès que le premier obstacle survient, on courbe l'échine devant le plus fort. En refusant de sanctionner cette dérive, en refusant de confronter les États-Unis sur la question de la liberté de circulation de ses propres officiels, Infantino n'est plus le protecteur du football. Il en est le comptable. Et un comptable, ça ne sifflé pas les fautes ; ça compte les profits, quitte à ce que le terrain devienne un champ de mines.

LE NAUFRAGE DU SLOGAN

Le slogan « *L'unité par le sport* » est aujourd'hui un cadavre qui flotte sur le terrain. Comment prétendre « *unir le monde* » quand on est incapable de protéger un arbitre d'une exclusion basée sur sa nationalité ? Comment espérer que le football dépasse les fron-

tières quand on laisse les frontières étouffer le football ?

L'affaire Artan n'est pas une anomalie. C'est le diagnostic d'une maladie terminale : celle d'une FIFA qui a peur. Peur de son hôte, peur de la politique, peur de ses propres responsabilités.

Monsieur Infantino, vous nous demandez de rester « *cool* ». Mais le football, c'est de la passion, c'est de l'engagement, c'est de la justice. Si vous n'êtes pas capable de siffler les fautes de ceux qui, en haut lieu, foulent aux pieds l'esprit du jeu, alors laissez le sifflet à quelqu'un qui a encore un peu de courage. Le football mondial mérite mieux qu'un président qui ferme les yeux sur les tacles assassins du pouvoir politique.

La Coupe du Monde 2026 est déjà en train de perdre son match le plus important : celui de l'honneur. Et sur ce score-là, Gianni, vous êtes largement mené.

ÉTATS-UNIS

La nouvelle de la déportation de l'arbitre Somalien Omar Artan



J'ai été délicieusement frappé par la nouvelle de la déportation, par les États-Unis, de l'arbitre Somalien Omar Artan, sélectionné par la FIFA en qualité d'arbitre pour la prochaine coupe du monde de football. À son atterrissage, notre bonhomme a été saisi, immédiatement reconduit dans le premier avion qui décolle et le colis fut réexpédié en Somalie.

Camara Laye a accueilli cette nouvelle avec douceur, car je vois, en la politique de refoulement des États-Unis, ce que j'aimerais que nos États Africains fassent envers les individus hypocrites, les individus qui supportent ouvertement nos ennemis! Camara Laye vous explique!

Si vous suivez l'actualité américaine, vous savez que Donald Trump est dans un sérieux processus d'expulsion des Somaliens vivant dans son pays. Il demande particulièrement l'expulsion de la députée de la chambre des représentants ILHAN OMAR (voir la dame sur l'image ci-dessous), une somalienne arrivée aux États-Unis comme réfugiée et demandeuse d'asile en 1995, devenue ensuite américaine, siégeant actuellement au Congrès (parlement) américain, et qui soutient désormais une islamisation des États-Unis.

Pour comprendre pourquoi Camara Laye soutient vivement les actions de Donald Trump, une petite rétrospective s'impose sur le

parcours de la protagoniste.

ILHAN OMAR est née en Somalie, puînée d'une famille de 7 enfants. En 1991, alors qu'elle avait seulement 8 ans, une guerre civile atroce éclate en Somalie, alimentée par des rivalités claniques, la dictature et la corruption légendaires, dans une atmosphère où la Sharia importée du Moyen-Orient servait de loi. Elle trouve asile au Kenya voisin, dans un camp de réfugiés somaliens où, pendant 4 ans, elle connaît une misère et une faim horribles, presque suicidaires. Si vous vous rappelez les images d'enfants avec des mouches au visage, corps émaciés et ventre gonflés, petites assiettes à la main, quémandant de quoi mettre sous la dent, alors vous avez une petite idée de son quotidien.

En 1995, après 4 années infernales sous les tentes du camp de réfugiés, elle obtient enfin le saint graal, une faveur du ciel : les États-Unis acceptent la demande d'asile de sa famille. Elle et sa famille débarquent sur le sol américain en tant que réfugiés et s'installent au Minnesota. Elle avait 12 ans.

Au Minnesota, ILHAN OMAR et sa famille obtiennent le soutien de l'église et surtout des associations chrétiennes bénévoles (vêtements, nourriture, soutien moral, orientation et tutorat académiques). Oui, des fanatiques musulmans fraternellement et chaleureusement accueillis par des communautés chrétiennes locales! Imaginez l'inverse : l'Irak ou l'Arabie Saoudite en

train d'accueillir des vagues de chrétiens au Moyen-Orient!

Bref, avec le soutien de ses hôtes chrétiens, ILHAN OMAR va à l'école, puis à l'université, travaille dans le social où elle obtient une popularité, devient député (chambre des représentants) du Minnesota en 2017, puis députée fédérale depuis 2019, votée par des non-musulmans.

Puisque les États-Unis avaient accueilli des vagues importantes de réfugiés, le Minnesota a bientôt été envahi par la communauté somalienne qui fait beaucoup d'enfants. Et ILHAN OMAR est devenue leur chef de file, plaidant pour leur cause au sein du congrès américain.

Mais il y a un sérieux problème! Notre protagoniste et sa communauté de somaliens ont emporté avec eux l'islam, et pas des moindres : un islam fanatique. Au lieu d'être reconnaissante à ce pays (États-Unis) qui a accueilli sa communauté et elle, les sortant des camps et tentes de réfugiés, tout en leur offrant une nouvelle vie épanouie et opulente, notre petite dame veut à présent instaurer et imposer l'agenda de l'islam aux États-Unis. Elle et les autres immigrants Somaliens se réclament d'une ascendance arabe et affirment leur appartenance au monde arabe.

Ce même islam qu'elle et les siens avaient fui en Somalie. Ce même monde arabe qui avait rejeté leurs demandes d'asile au

Moyen-Orient.

Les Somaliens aux États-Unis étaient sortis dans les rues américaines pour manifester contre les récentes frappes américaines sur Téhéran, insultant Donald Trump et les États-Unis.

D'où la colère de Donald Trump qui est offusqué par une telle ingratitude et trahison. D'où sa demande d'expulsion de cette dame et sa communauté des États-Unis.

D'où l'expulsion de l'arbitre Somalien venu pour la coupe du monde aux États-Unis.

Camara Laye partage la logique de Donald Trump. Quand vous quittez vos cabanes tiers-mondistes, chassés par la faim et la corruption, rejetés par le monde arabe et musulman auquel vous faites pourtant allégeance, et que des pays tolérants, non musulmans, vous ouvrent leur porte, la gratitude voudrait que vous vous conformiez aux valeurs qui fondent la stabilité, la paix et la prospérité de ces pays. Sinon retournez dans vos cabanes et pratiquez-y votre si grand et paisible islam, sans modération.

Vivement que les États Africains s'en inspirent, pour recaler et interdire l'accès à nos territoires, aux ressortissants de pays qui détestent les noirs, et qui soutiennent ouvertement nos ennemis. Le cas des pays du Moyen-Orient arabe qui soutiennent et financent le JNIM, l'AZAWAD, BOKO HARAM, etc....

Diffusion de la Coupe du Monde 2026 — Clarification pour les abonnés Canal+ et StarTimes

À l'approche du Mondial 2026, la Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) apporte un éclairage direct et factuel aux téléspectateurs camerounais concernant l'accès aux matchs sur les deux principaux bouquets satellites du pays.

1. Situation sur les bouquets Canal+ et StarTimes

- Canal+ Afrique : L'opérateur n'a pas acquis les droits de retransmission pour cette édition, ayant réorienté ses investissements vers le divertissement et les séries locales. Aucun match ne sera diffusé sur les chaînes Canal+ Sport (y compris les chaînes anglophones Supersport). Néanmoins la chaîne camerounaise Canal 2 international diffusera une sélection de matchs majeurs.

- StarTimes : De la même manière, le bouquet StarTimes ne détient pas les droits de diffusion payants de la Coupe du Monde 2026 pour l'Afrique francophone.

L'absence du Mondial sur ces deux plateformes n'est pas un dysfonctionnement technique, mais le résultat de la stricte attribution des droits par la FIFA.

2. Comment suivre le Mondial 2026 au Cameroun ?

L'architecture officielle de diffusion se présente exclusivement ainsi :

- L'intégralité en mode Payant (104 matchs): Seul le groupe togolais New World TV détient l'exclusivité des droits payants pour l'Afrique subsaharienne

PAS DE COUPE DU MONDE

SUR LES BOUQUETS CANAL+

MÊME SUR LES
CHAÎNES ANGLAISES.

ne francophone. Il faut disposer de son décodeur ou de son application pour l'offre complète.

- Les matchs en mode Gratuit (En clair):

Les chaînes de télévision nationales (hertziennes gratuites) ayant négocié des sous-licences diffuseront une sélection de matchs majeurs accessibles à tous les Camerounais munis d'une simple antenne.

- L'alternative Numérique :

Grâce à un accord avec la FIFA, des résumés et des séquences en direct seront

diffusés légalement sur la plateforme YouTube (via FIFA+ et les chaînes des diffuseurs officiels).

La FOCACO invite les consommateurs à planifier leurs abonnements en conséquence et à rester vigilants face aux offres d'IPTV illégales qui exposent à des coupures et des arnaques.

NB: Le problème de l'écran noir sur vos décodeurs payants

Lorsque vous utilisez un décodeur Canal+ ou StarTimes, le signal passe par satellite. Or, pour des raisons de restrictions géo-

graphiques et de contrats de diffusion internationale, les opérateurs satellitaires sont souvent contraints de crypter (bloquer) le signal des chaînes nationales pendant les grands événements sportifs.

Avoir un abonnement actif à ces bouquets ne vous garantit donc pas l'accès aux matchs diffusés par les chaînes nationales des pays africains qualifiés à la Coupe du monde.

Fait à Douala,
le 8 juin 2026.

Le Président Exécutif
de la FOCACO